

Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012

Proposition du comité exécutif
au conseil municipal
8 décembre 2009

Table des matières

1.	Faits saillants du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2010-2011-2012.....	1
2.	Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012	3
2.1.	Priorités du PTI 2010-2011-2012.....	4
2.2.	Impacts sur le budget de fonctionnement.....	4
2.3.	Cadre financier.....	5
2.4.	Détail des investissements.....	5
2.5.	Entretien et réfection des infrastructures.....	7
3.	Financement	10
3.1.	Service de dette	10
3.2.	Dette.....	15
3.3.	Paiement comptant d'immobilisations (PCI).....	20
4.	Annexes	21
4.1.	Lexique.....	21

Index des tableaux

Tableau 1 :	Sommaire des investissements.....	3
Tableau 2 :	Sommaire des investissements par services	6
Tableau 3 :	Entretien et réfection des infrastructures – Évolution	8
Tableau 4 :	Entretien et réfection des infrastructures par services.....	9
Tableau 5 :	Service de la dette – Évolution (historique)	10
Tableau 6 :	Service de la dette – Évolution (projections)	10
Tableau 7 :	Service de la dette – Prévisions par organismes	12
Tableau 8 :	Service de la dette – Hypothèses d’emprunt	13
Tableau 9 :	Service de la dette – Variation : hypothèse du taux de financement long terme ...	14
Tableau 10 :	Dettes – Évolution (historique – montants réels).....	15
Tableau 11 :	Dettes – Évolution (projections).....	15
Tableau 12 :	Dettes – Évolution des modes de financement prévus.....	18
Tableau 13 :	Dettes – Modes de financement prévus	18
Tableau 14 :	Dettes – Prévisions par organismes.....	19

Index des graphiques

Graphique 1 :	Évolution des investissements annuels	4
Graphique 2 :	Évolution du service de la dette	11
Graphique 3 :	Évolution du ratio du service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement.....	12
Graphique 4 :	Évolution de la dette.....	16
Graphique 5 :	Évolution du ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal.....	17
Graphique 6 :	Évolution du paiement comptant d’immobilisations.....	20

1. Faits saillants du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2010-2011-2012

Faits saillants en excluant le Réseau de transport de la Capitale (RTC)

- Le PTI 2010-2011-2012 propose des investissements de 1 385,6 M\$, soit une baisse de 150,3 M\$ par rapport au dernier PTI qui avait atteint 1 535,9 M\$.
- Les subventions gouvernementales doublent : elles passent de 222,7 M\$ à 444,6 M\$ à cause de tous les nouveaux programmes fédéraux et provinciaux mis en place pour relancer l'économie.
- En contrepartie, le financement à la charge de la Ville, en particulier les emprunts, diminue de 372,1 M\$: il sera réduit de 1 313,1 M\$ à 941,0 M\$ en comparaison du dernier PTI.
- Les deux secteurs d'activités privilégiés sont l'habitation ainsi que l'entretien et la réparation des infrastructures compte tenu des programmes gouvernementaux : l'habitation obtient 143,0 M\$, soit près du double du dernier PTI et l'entretien et la réparation des infrastructures obtient 707,7 M\$. Ces deux secteurs accaparent 850,7 M\$, soit plus de la moitié du PTI.
- Pour bénéficier pleinement des programmes gouvernementaux de relance de l'économie, il faut que les travaux soient effectués en 2010. La Ville a donc augmenté considérablement ses investissements prévus en 2010, lesquels atteignent 563,2 M\$.
- Les besoins en entretien et réparation nécessaires pour assurer la pérennité des infrastructures, des immeubles et équipements de la Ville sont évalués à environ 300,0 M\$ par année. Le présent PTI y consacre 679,8 M\$ sur trois ans. L'objectif est donc respecté à 75 %, ce qui constitue un changement majeur.
- L'objectif de maintenir le service de la dette nette à 20 % ou moins du budget de fonctionnement de la Ville est respecté.

Faits saillants liés au RTC

- En ajoutant les 244,9 M\$ d'investissement du RTC, le PTI 2010-2011-2012 atteint 1 630,5 M\$.
- Les subventions gouvernementales représentent 158,5 M\$, soit 64,7 % des investissements du RTC.
- Les investissements à la charge du RTC seront donc de 86,4 M\$, soit 35,3 % des investissements du RTC.
- Ces investissements permettent au RTC de continuer de mettre en œuvre le plan de développement du transport en commun adopté par le conseil municipal.

2. Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) regroupe les projets d'investissements que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain.

L'élaboration du PTI passe, dans un premier temps, par l'évaluation de la valeur des immobilisations de la Ville, leur désuétude et la récupération du retard en regard de leur entretien et réparation. À cet effet, chacun des services évalue d'abord les besoins d'investissements en entretien et réparation qui seraient nécessaires pour le maintien des infrastructures de la Ville en bon état.

Par la suite, des orientations de travail sont transmises aux services, incluant les enveloppes budgétaires prévisionnelles qui leur sont accordées afin de leur permettre d'élaborer leurs projets d'investissements et la réalisation de nouveaux projets.

Enfin, le tout est évalué en fonction des priorités de la Ville, de ses politiques et orientations, de la capacité de réalisation des travaux des différents services et de la capacité de payer des contribuables.

Le PTI 2010-2011-2012 totalise 1 385,6 M\$, excluant le RTC, dont 941,0 M\$ à être financés par des emprunts à la charge des citoyens.

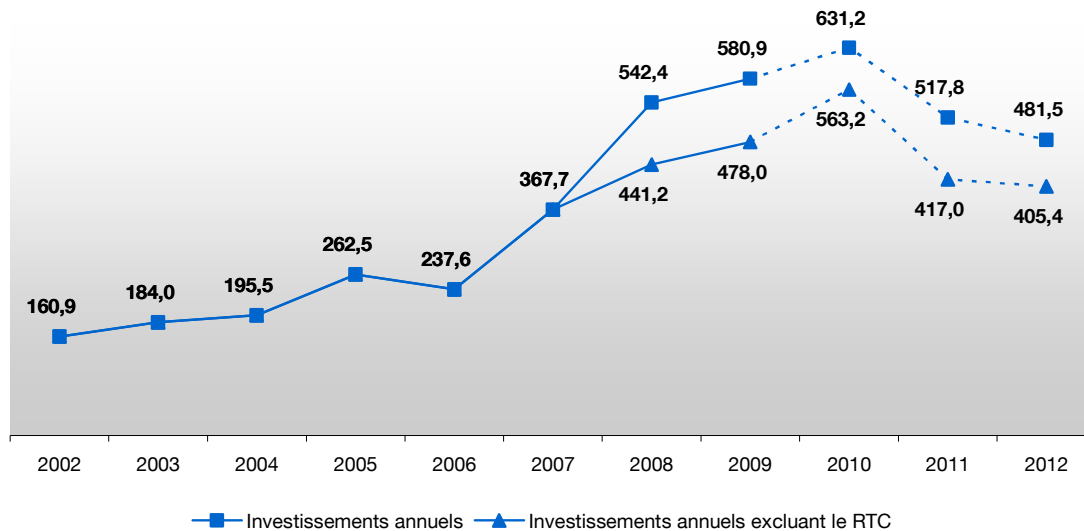
Tableau 1
Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012
Sommaire des investissements
(en millions de dollars)

	2010	2011	2012	Total PTI
Ville de Québec	563,2	417,0	405,4	1 385,6
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	68,0	100,8	76,1	244,9
Investissements totaux	631,2	517,8	481,5	1 630,5

Il est prévu que les investissements de 2010 atteignent 563,2 M\$, excluant le RTC. De ce montant, des emprunts de 342,9 M\$ seront à la charge des contribuables. Les investissements de 2010 sont en hausse de 17,8 % par rapport aux investissements de 2009. Cette variation s'explique par le fait que la Ville souhaite profiter au maximum de l'opportunité, offerte par les différents paliers de gouvernements, d'investir dans ses infrastructures. Par le biais de divers programmes de subventions fédérale et provinciale, mis en place pour faire face à la crise économique mondiale de 2009, la Ville obtient ainsi une aide financière majeure.

Le graphique 1 illustre l'évolution des investissements annuels, en lien avec les différents PTI adoptés par le conseil municipal. Le RTC a été intégré aux données de la Ville en 2008.

Graphique 1
Évolution des projets d'investissements annuels
(en millions de dollars)



2.1. Priorités du PTI 2010-2011-2012

Le premier objectif de la Ville est d'assurer la pérennité de ses infrastructures en allouant les ressources nécessaires à leur entretien et à leur réfection.

En second lieu, l'organisation doit compléter les grands chantiers débutés au cours des précédentes années, tels que la mise aux normes des usines d'eau potable, l'augmentation de la capacité de l'usine d'eau potable de Sainte-Foy, la mise en valeur de terrains municipaux à vocation industrielle ou commerciale ainsi que la modernisation de l'incinérateur.

Enfin, la Ville souhaite initier de nouveaux projets d'immobilisations correspondant aux priorités des plans directeurs adoptés par le conseil municipal.

Conséquemment à ces trois objectifs, les critères de sélection des projets inscrits au PTI sont :

1. l'impact des projets sur la pérennité des infrastructures de la Ville;
2. l'achèvement des projets déjà débutés;
3. les répercussions des projets sur la population et sa sécurité.

2.2. Impacts sur le budget de fonctionnement

Les projets d'investissement, inscrits au PTI, influencent le budget de fonctionnement par le biais de leurs modes de financement.

En effet, différentes sources de financement sont requises par la Ville, entre autres des emprunts à long terme, afin qu'elle soit en mesure d'effectuer ses investissements. Les emprunts, ainsi contractés, constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

De plus, un autre mode de financement vient également influencer le budget de fonctionnement, soit le paiement comptant d'immobilisations. Il s'agit du véhicule utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget annuel de fonctionnement. Il est utilisé pour l'acquisition de petites immobilisations dont la période maximale de financement est égale ou inférieure à cinq (5) ans. Il peut s'agir d'arbres, d'aménagement et de mobilier urbain, d'outillage et d'équipement, d'œuvres d'art, de renouvellement des véhicules de patrouille, de programmes de resurfacement, d'honoraires professionnels d'étude, d'ordinateurs, de logiciels, etc.

Enfin, les frais d'exploitation liés à certains investissements en immobilisations viennent également influencer le budget de fonctionnement. Par exemple, le projet de construction du stade de soccer Chauveau était un projet inscrit au PTI. Les dépenses concernant l'exploitation et l'entretien de cette infrastructure seront comptabilisées au budget de fonctionnement.

2.3. Cadre financier

Dans le contexte de l'élaboration du cadre financier de la Ville, une étape importante a été franchie en juillet 2009, avec l'adoption de trois nouvelles politiques financières, soit celles de :

- la gestion des réserves financières et des surplus affectés;
- l'investissement;
- la gestion de la dette.

La mise en place du cadre financier concernant la gestion des investissements et la gestion de la dette est d'une grande importance pour la Ville. Avec une demande de financement annuelle moyenne de 300 M\$, la Ville est devenue un acteur important sur les marchés financiers. À cet effet, le ministère des Finances du Québec souhaite que la Ville obtienne une cote de crédit auprès de grandes agences de financement, afin de permettre à la Ville d'avoir accès à différents marchés de capitaux, notamment le marché institutionnel. L'obtention d'une cote de crédit de qualité permettrait d'envisager des économies pour les emprunts futurs.

Aussi, ces politiques viennent fixer certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Une attention particulière doit être portée à celles issues de la politique de gestion de la dette. En effet, ces dernières auront un impact sur le PTI. Elles se résument ainsi :

- le ratio du service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement ne devrait pas dépasser 20 %;
- le ratio de la dette nette (à la charge de la Ville) par rapport au potentiel fiscal ne devrait pas excéder 3,5 %;
- le poste « Paiement comptant d'immobilisations » devrait être porté progressivement à 100 M\$, soit une majoration annuelle moyenne de 10 M\$ à compter de 2010.

Par ailleurs, un modèle prévisionnel à long terme a également été développé au même moment. Ce dernier permet d'établir des projections d'investissements à long terme.

2.4. Détail des investissements

Les investissements prévus au PTI 2010-2011-2012 se chiffrent à 1 630,5 M\$. Pour 2010, les investissements atteignent 631,2 M\$. Ils sont principalement concentrés dans les services de l'ingénierie (35,6 %) et du développement économique (15,0 %).

Tableau 2
Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012
Sommaire des investissements par services
(en millions de dollars)

	2010	2011	2012	Total PTI
Technologies de l'information et des télécommunications	25,8	24,7	26,1	76,6
Culture	10,9	33,2	16,6	60,7
Loisirs, sports et vie communautaire	34,2	42,6	38,9	115,7
Aménagement du territoire	49,0	34,6	35,3	118,9
Développement économique ⁽¹⁾	94,4	56,9	58,8	210,1
Environnement	8,7	8,7	10,7	28,1
Travaux publics	25,8	33,1	33,5	92,4
Ingénierie	225,0	119,5	125,5	470,0
Gestion des immeubles	64,5	41,9	39,6	146,0
Gestion des équipements motorisés	18,2	18,2	18,2	54,6
ExpoCité	6,7	3,6	2,2	12,5
Sous-total	563,2	417,0	405,4	1 385,6
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	68,0	100,8	76,1	244,9
Total	631,2	517,8	481,5	1 630,5

(1) Incluant le logement social.

Les grands projets de **2010** sont :

- l'entretien et la réfection des infrastructures pour **292,5 M\$**, soit 46,3 % des investissements;
- l'habitation pour **55,0 M\$**, incluant la construction de 500 nouveaux logements sociaux pour 45,0 M\$ et la bonification des sommes dédiées au programme Rénovation Québec pour une enveloppe de 10,0 M\$;
- l'aménagement d'une piscine intérieure à l'Externat St-Jean-Eudes pour **12,0 M\$** sur un projet total de 16,0 M\$.
- l'acquisition de l'aréna des 2 glaces de Val-Bélair pour **10,3 M\$**;
- la poursuite de l'entente entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Ville de Québec aux fins de mise en valeur des biens de la Ville pour **9,3 M\$**;
- le commencement du projet de transformation de l'aréna Giffard en complexe sportif pour **6,5 M\$** sur un projet total de 19,4 M\$;
- la poursuite des travaux de réfection du complexe Jacques-Cartier (bibliothèque Gabrielle-Roy) pour **4,7 M\$** sur un projet total de 56,7 M\$;
- le début du projet de construction d'un amphithéâtre pour **4,0 M\$** en 2010 sur un projet total de 50,0 M\$ à la charge de la Ville;
- le début du projet de mise en place d'un centre de valorisation des matières organiques pour **4,0 M\$** sur un projet total de 34,0 M\$;

- le début des travaux de relocalisation de la bibliothèque Monique-Corriveau à l'intérieur de l'église St-Denis-du-Plateau pour **4,0 M\$** sur un projet total de 17,1 M\$;
- l'amorce du projet de requalification et redéveloppement de l'axe Maizerets – Montmorency dans le secteur D'Estimauville pour **3,0 M\$** sur un projet total de 12,5 M\$;
- les travaux d'aménagement de la Pointe-aux-Lièvres pour **2,0 M\$** sur un projet total de 4,4 M\$;
- le prolongement de la rue Lepire entre Val-Bélair et la Haute-Saint-Charles pour **3,0 M\$** sur un projet total de 6,0 M\$;
- le début du projet de mise en place d'un anneau de glace couvert pour **1,0 M\$** en 2010 sur un projet total de 10,0 M\$ à la charge de la Ville;
- l'amorce du projet de construction d'un centre communautaire dans l'est de l'arrondissement de Limoilou (secteur D'Estimauville) pour **0,5 M\$** sur un projet total de 6,5 M\$.

Les grands projets de **2010** concernant le **RTC** sont liés à :

- l'entretien et la réfection des infrastructures du RTC pour **12,4 M\$**;
- la mise en place d'un réseau de transport structurant pour **26,5 M\$**, tel que la bonification des trajets d'autobus;
- la mise à niveau de la flotte d'autobus pour **17,1 M\$**.

Le détail des projets d'investissement du PTI est présenté dans les documents complémentaires « Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012 – Sommaire » et « Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012 – Fiches détaillées ».

2.5. Entretien et réfection des infrastructures

L'entretien et la réfection des infrastructures de la Ville est la priorité du PTI. En effet, les projets présentés au PTI sont d'abord évalués par rapport à l'impact qu'ils ont sur la pérennité des infrastructures de la Ville.

Plus spécifiquement, l'entretien et la réfection des infrastructures se définit comme étant l'action de maintenir en bon état de fonctionnement le matériel, les installations, les locaux, etc. On entend par entretien courant l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur du matériel ou des installations afin que ceux-ci puissent les utiliser jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et des techniques mises en œuvre pour éviter une avarie ou une panne.

Cette année, la Ville poursuit donc ses efforts en matière d'entretien et de réfection de ses infrastructures. En effet, c'est 43,4 % du PTI qui y est dédié, 49,1 % si l'on exclut les données du RTC. Pour 2010, 46,3 % des investissements iront à l'entretien et la réfection des infrastructures. Cette proportion grimpe à 49,7 % en excluant le RTC. Plus précisément, en 2010, c'est 292,5 M\$ (280,1 M\$ en excluant le RTC) qui seront notamment consacrés à la réfection des rues, des infrastructures souterraines, des bâtiments, de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse.

Le tableau 3 fait état de l'historique des sommes prévues pour l'entretien et la réparation des infrastructures depuis 2002. Cette proportion a évolué en dents de scie d'une année à l'autre. Le plus bas niveau est enregistré en 2003 avec 29,6 % des investissements consacrés à l'entretien et la réparation des infrastructures. On remarque cependant le coup de barre donné par l'organisation depuis 2007. En effet, la priorité de la Ville y est bien exprimée et on constate que la proportion des investissements dédiés à l'entretien et la réparation des infrastructures est en augmentation, soit 46,9 % en 2008, 52,0 % en 2009, 46,3 % en 2010, 44,2 % en 2011 et 38,7 % en 2012.

Tableau 3
Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012
Entretien et réparation des infrastructures – Évolution
(en millions de dollars)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	PTI 2010-2012
Investissements annuels totaux	160,9	184,0	195,5	262,5	237,6	367,7	542,4	580,9	631,2	517,8	481,5	1 630,5
Entretien et réparation des infrastructures	89,2	54,4	77,3	130,2	105,9	154,8	254,2	301,8	292,5	229,1	186,1	707,7
	55,4%	29,6%	39,5%	49,6%	44,6%	42,1%	46,9%	52,0%	46,3%	44,2%	38,7%	43,4%
Excluant le RTC :												
Investissements annuels totaux	160,9	184,0	195,5	262,5	237,6	367,7	441,2	478,0	563,2	417,0	405,4	1 385,6
Entretien et réparation des infrastructures	89,2	54,4	77,3	130,2	105,9	154,8	244,6	295,2	280,1	220,3	179,4	679,8
	55,4%	29,6%	39,5%	49,6%	44,6%	42,1%	55,4%	61,8%	49,7%	52,8%	44,3%	49,1%

Le tableau 4 détaille la proportion d'investissement, par services, consacrée à l'entretien et la réfection des infrastructures pour le PTI 2010-2011-2012. À la lecture de ce tableau, on constate que le Service de l'ingénierie a plus de la moitié des sommes consacrées à l'entretien et la réfection des infrastructures. Ce service est responsable d'identifier, de définir et de réaliser les projets de consolidation et de réhabilitation relativement aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, à la voie publique, à la signalisation et à l'éclairage des rues.

Aussi, quelques projets d'entretien et réfection ont également été devancés. En effet, la mise en place d'importants programmes de subventions offerts par les différents paliers de gouvernements pour la relance de l'économie, permet à la Ville de donner suite à certains projets.

Tableau 4
Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012
Entretien et réfection des infrastructures par services ⁽¹⁾
(en millions de dollars)

	2010		2011		2012		PTI 2010-2012	
Entretien et réfection des infrastructures par services								
TIT	11,9	2,1%	16,4	3,9%	18,9	4,7%	47,2	3,4%
Culture	4,9	0,9%	21,5	5,2%	12,0	3,0%	38,4	2,8%
Loisirs	4,8	0,9%	5,7	1,4%	3,0	0,7%	13,5	1,0%
Amén. du territoire	6,7	1,2%	9,2	2,2%	11,6	2,9%	27,5	2,0%
Dév. économique	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Environnement	3,9	0,7%	4,2	1,0%	5,6	1,4%	13,7	1,0%
Travaux publics	17,4	3,1%	13,6	3,3%	7,0	1,7%	38,0	2,7%
Ingénierie	163,2	29,0%	94,3	22,6%	69,1	17,0%	326,6	23,6%
Immeubles	43,2	7,7%	33,6	8,1%	31,8	7,8%	108,6	7,8%
Équip. motorisés	17,4	3,1%	18,2	4,4%	18,2	4,5%	53,8	3,9%
ExpoCité	<u>6,7</u>	<u>1,2%</u>	<u>3,6</u>	<u>0,9%</u>	<u>2,2</u>	<u>0,5%</u>	<u>12,5</u>	<u>0,9%</u>
Total entretien et réfection des infrastructures	280,1	49,7%	220,3	52,8%	179,4	44,3%	679,8	49,1%
Projets de développement et anticipations	283,1	50,3%	196,7	47,2%	226,0	55,7%	705,8	50,9%
Investissements annuels	563,2	100,0%	417,0	100,0%	405,4	100,0%	1 385,6	100,0%

(1) Excluant le RTC.

3. Financement

3.1. Service de dette

Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que l'organisation est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts au cours de l'exercice financier. Le tableau 5 présente l'historique budgétaire, soit de 2001 à 2009, du service de la dette nette. Le tableau 6 fait état des projections du service de dette nette pour les 10 prochaines années.

Tableau 5
Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012
Service de la dette – Évolution (historique)
(en millions de dollars)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006 ⁽¹⁾	2007	2008	2009
Service de la dette brute	238,1	225,5	227,9	232,2	244,9	241,2	221,5	235,4	249,7
Revenus	<u>54,1</u>	<u>53,0</u>	<u>53,4</u>	<u>56,3</u>	<u>63,8</u>	<u>69,2</u>	<u>66,5</u>	<u>71,0</u>	<u>69,3</u>
Service de la dette nette	<u>184,0</u>	<u>172,5</u>	<u>174,5</u>	<u>175,9</u>	<u>181,1</u>	<u>172,0</u>	<u>155,0</u>	<u>164,4</u>	<u>180,4</u>
Budget de fonctionnement	<u>787,8</u>	<u>776,2</u>	<u>802,3</u>	<u>837,0</u>	<u>896,0</u>	<u>932,8</u>	<u>950,6</u>	<u>1 007,7</u>	<u>1 055,8</u>

(1) À compter de 2006, le service de la dette exclut le service de la dette relatif aux deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Tableau 6
Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012
Service de la dette – Évolution (projections)
(en millions de dollars)

	2010 ⁽¹⁾	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Service de la dette brute	258,9	284,5	304,1	324,2	336,0	343,0	357,4	374,3	388,7	402,2
Revenus	<u>58,5</u>	<u>59,5</u>	<u>59,6</u>	<u>66,8</u>	<u>70,2</u>	<u>69,3</u>	<u>69,7</u>	<u>72,0</u>	<u>71,6</u>	<u>70,2</u>
Service de la dette nette	<u>200,4</u>	<u>225,0</u>	<u>244,5</u>	<u>257,4</u>	<u>265,8</u>	<u>273,7</u>	<u>287,7</u>	<u>302,3</u>	<u>317,1</u>	<u>332,0</u>
Budget de fonctionnement	<u>1 128,5</u>	<u>1 173,6</u>	<u>1 220,6</u>	<u>1 269,4</u>	<u>1 320,2</u>	<u>1 373,0</u>	<u>1 427,9</u>	<u>1 485,0</u>	<u>1 544,4</u>	<u>1 606,2</u>

(1) À compter de 2011, le budget de fonctionnement est indexé de 4 % par année.

Entre 2001 et 2007, le service de la dette nette est passé de 184,0 M\$ à 155,0 M\$. À première vue, il semble intéressant de constater une diminution du service de la dette. Cependant, un service de la dette bas n'est pas toujours un bon indicateur. En effet, ce dernier peut démontrer un faible niveau d'investissements sur le plan des infrastructures et amener ainsi un déficit d'entretien des infrastructures. C'est donc dire que le danger peut notamment devenir le suivant : les dettes de la Ville ne sont plus dans ses livres comptables, mais se retrouvent plutôt dans ses rues qui n'ont pas été entretenues. Au bout du compte, l'investissement risque fort d'être de beaucoup supérieur à ce qu'aurait nécessité un entretien normal. D'où l'importance d'une saine gestion financière de la Ville afin de parvenir à un équilibre entre ce qui doit être fait et la capacité de payer des contribuables.

Depuis 2008, la tendance s'est inversée. Le service de la dette est en hausse, et ce, conséquemment à l'envergure des PTI adoptés en 2008 et 2009, soit respectivement 542,4 M\$ et 580,9 M\$. La hausse des PTI et, par le fait même, du service de la dette provient notamment de la récupération du retard accumulé sur le plan de l'entretien et la réfection des infrastructures de la Ville.

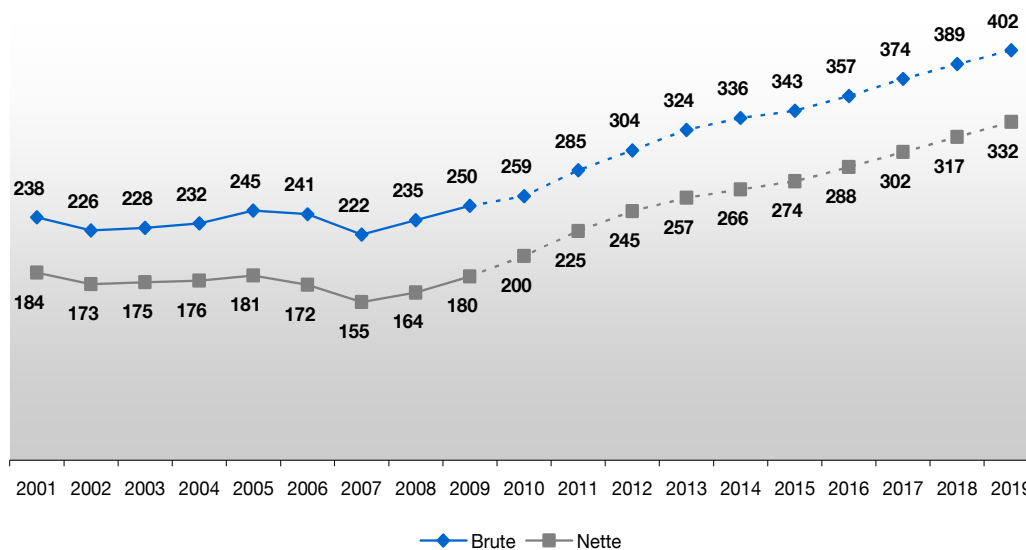
De même, il importe de mentionner que la Ville a profité de la conjoncture économique qui sévissait en 2009. Ainsi, les bas taux d'intérêt ont contribué, et continueront de contribuer en 2010, à ce que la progression du service de la dette s'effectue dans une moindre mesure. En effet, l'augmentation du service de la dette aurait pu être beaucoup plus importante s'il s'était avéré que les taux d'intérêt soient à un niveau plus élevé.

En 2010, il est prévu que le service de la dette nette poursuive sa hausse pour atteindre 200,4 M\$. Bien que les politiques financières prévoient amener les futurs investissements annuels à osciller plutôt entre 281,0 M\$ et 371,0 M\$ sur un horizon de 10 ans, il ne faut pas oublier que les projets adoptés précédemment doivent être poursuivis. Le graphique 2 illustre l'évolution prévue du service de la dette.

Graphique 2

Évolution du service de la dette

(en millions de dollars)

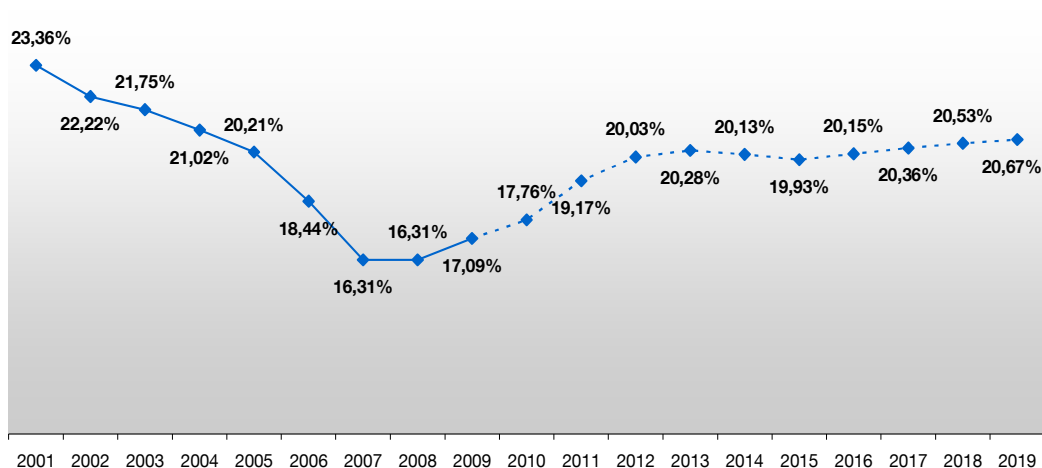


Les investissements en immobilisations ont un impact sur le niveau d'endettement de la Ville. En effet, la Ville utilise l'emprunt pour financer la majorité de ses investissements en immobilisations. Cependant, ces investissements influencent également le budget de fonctionnement, et ce, par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme qui y sont comptabilisés.

En juillet 2009, la Ville s'est dotée de politiques financières, dont une politique de gestion de la dette. La mise en place de cet outil s'avérait essentielle à une bonne et saine gestion financière de l'organisation. Cette politique vient notamment établir des points de contrôle afin de limiter les emprunts à des niveaux acceptables. Un de ceux-ci est à l'effet que l'organisation souhaite que le ratio du service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement ne dépasse pas 20 %. Le graphique 3 démontre l'évolution de ce ratio. En 2001, le service de la dette nette représentait 23,36 % du budget de fonctionnement. Au budget 2010, il est prévu que ce ratio soit plutôt de l'ordre de 17,76 %, soit sous la barre des 20 %.

Graphique 3

Évolution du ratio du service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement



Le tableau 7 présente l'évolution du service de la dette nette détaillée par organismes. Tel que prévu, le service de dette nette des anciennes villes s'éteint graduellement pour disparaître vers 2027. Ceci, en supposant qu'il n'y ait pas de nouveau financement.

Tableau 7
Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012
Service de la dette – Prévisions par organismes
(en millions de dollars)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
PROXIMITÉ											
Beauport	5,9	4,7	3,2	2,5	2,1	1,7	1,4	1,1	0,5	0,1	-
Cap-Rouge	1,0	0,9	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3	0,3	-	-	-
Charlesbourg	7,5	7,1	4,0	3,0	2,2	1,5	1,3	0,4	0,3	-	-
Loretteville	1,8	1,6	1,4	1,2	1,1	0,8	0,6	0,5	0,3	0,3	0,3
Lac St-Charles	0,8	0,5	0,3	0,2	0,1	-	-	-	-	-	-
Québec	38,6	35,2	30,9	25,1	18,9	14,0	9,7	7,4	3,2	0,7	0,1
Haute-St-Charles	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
St-Émile	0,7	0,7	0,6	0,5	0,4	0,2	0,1	0,1	-	-	-
Ste-Foy	13,5	12,4	10,9	9,5	8,9	7,1	4,3	2,1	1,7	0,5	0,3
Sillery	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,4	0,3	0,2	0,1	-	-
Vanier	1,2	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,4	0,4	-	-	-
Val-Bélair	2,3	2,1	2,2	2,1	2,0	1,8	1,5	1,1	0,8	0,6	0,3
Proximité	38,3	35,2	30,9	25,1	18,9	14,0	9,7	7,4	3,2	0,7	0,1
Sous-total	112,5	103,9	89,1	78,4	64,7	51,5	38,9	29,6	17,6	10,3	5,1
AGGLOMÉRATION											
C.U.Q.	11,4	8,6	7,9	6,1	5,3	4,8	4,7	3,7	3,7	2,9	2,3
Agglomération	56,5	51,9	48,0	40,0	37,4	33,5	30,1	27,7	26,0	23,9	21,6
Sous-total	67,9	60,5	55,9	46,1	42,7	38,3	34,8	31,4	29,7	26,8	23,9
Total service dette nette	180,4	164,4	145,0	124,5	107,4	90,8	73,7	61,0	47,3	37,1	29,0

Le tableau 8 présente les hypothèses d'emprunt utilisées pour le calcul des prévisions du service de la dette.

Tableau 8
Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012
Service de la dette – Hypothèses d'emprunt
(en millions de dollars)

	2009 adopté	2009 projeté	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Financement de nouveaux travaux :												
~ à la charge de la Ville ⁽¹⁾	275,0	240,0	300,0	300,0	250,0	250,0	225,0	225,0	225,0	225,0	225,0	225,0
~ externe	50,0	35,0	65,0	90,0	70,0	60,0	32,0	30,0	25,0	22,5	22,5	22,5
Total financement de nouveaux travaux	325,0	275,0	365,0	390,0	320,0	310,0	257,0	255,0	250,0	247,5	247,5	247,5
Refinancements	41,1	41,1	38,1	40,3	52,6	100,2	113,4	31,7	42,8	48,4	17,1	75,7
Total financement	366,1	316,1	403,1	430,3	372,6	410,2	370,4	286,7	292,8	295,9	264,6	323,2
Païement comptant des petits montants et de refinancements												
	0,254	0,298	0,229	0,255	1,574	1,415	1,667	0,351	0,015	0,004	0,050	-
Amort. des dép. référendaires												
	0,405	0,405	0,405	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amort. sur la base budgétaire du PCI												
	4,250	4,097	7,999	11,447	9,962	6,552	2,017	0,492	-	-	-	-
Émissions												
	Fév., Mai, Juil., Oct., Déc.	Fév., Mai, Sept., Déc.	Fév., Juin, Sept., Nov., Déc.	Fév., Mai, Sept., Nov., Déc.	Fév., Mai, Sept., Nov., Déc.	Mars, Juin, Sept., Nov.	Mars, Juin, Sept., Nov.	Mars, Juin, Sept., Nov.	Mars, Juin, Sept., Nov.	Mars, Juin, Sept., Nov.	Mars, Juin, Sept., Nov.	Mars, Juin, Sept., Nov.
Période d'amortissement du financement des nouveaux travaux ⁽²⁾												
	12 ans	12 ans	12 ans	12 ans	12 ans	12 ans	12 ans	12 ans	12 ans	12 ans	12 ans	12 ans
Taux prévu du financement à LT												
	4,5% à 5,00%	4,5% à 4,75%	4,75% à 5,00%	5,75%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%
Taux prévu du coût des frais d'émissions												
	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%
Ratio du service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement												
	17,09%	-	17,76%	19,17%	20,03%	20,28%	20,13%	19,93%	20,15%	20,36%	20,53%	20,67%
Budget de fonctionnement												
	1 055,8	-	1 128,5	1 173,6	1 220,6	1 269,4	1 320,2	1 373,0	1 427,9	1 485,0	1 544,4	1 606,2
Indexation annuelle du budget de fonctionnement												
	-	-	-	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Païement comptant d'immobilisations												
	-	-	13,5	23,5	33,5	43,5	53,5	63,5	73,5	83,5	93,5	100,0

(1) Financement annuel moyen de 245 M\$.

(2) Nouveaux travaux uniquement.

Note : Aucun remboursement de capital n'est prévu à l'échéance pour les régimes de retraite.

Le tableau 9 reprend le même exercice d'établissement de prévisions du service de la dette brute en supposant une variation à la hausse de 1,0 % des taux d'intérêt. La dépense supplémentaire associée à une hausse de 1,0 % des taux d'intérêt, en regard de l'hypothèse initiale, varie entre 1,6 M\$ et 36,6 M\$ sur une période de 10 ans.

Tableau 9
Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012
Service de la dette – Variation de l'hypothèse du taux de financement à long terme
(en millions de dollars)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux prévu du financement à long terme (hypothèse initiale)	4,75% à 5,00%	5,75%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%
Variation à la hausse du taux de financement à long terme	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>
Taux prévu du financement à long terme (hyp. secondaire)	<u>5,75%-6,00%</u>	<u>6,75%</u>	<u>7,00%</u>	<u>7,00%</u>	<u>7,00%</u>	<u>7,00%</u>	<u>7,00%</u>	<u>7,00%</u>	<u>7,00%</u>	<u>7,00%</u>
Service de la dette brute selon hypothèse initiale	258,9	284,5	304,1	324,2	336,0	343,0	357,4	374,3	388,7	402,2
Dépense supplémentaire associée à une augmentation de 1,00% du taux d'intérêt prévu pour le financement à long terme	<u>1,6</u>	<u>4,6</u>	<u>7,3</u>	<u>10,6</u>	<u>13,1</u>	<u>14,5</u>	<u>15,8</u>	<u>17,2</u>	<u>18,5</u>	<u>19,8</u>
Service de la dette brute selon hypothèse secondaire	<u>260,5</u>	<u>289,1</u>	<u>311,4</u>	<u>334,8</u>	<u>349,1</u>	<u>357,5</u>	<u>373,2</u>	<u>391,5</u>	<u>407,2</u>	<u>422,0</u>

3.2. Dette

La majorité des immobilisations de la Ville sont financées via l'emprunt à long terme. En conséquence, le portrait de la dette est directement influencé par la réalisation des différents projets inscrits aux PTI passés et présents.

La dette comprend les sommes dues à un ou plusieurs créanciers. La dette de la Ville n'inclut pas celle du RTC.

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et autres organismes (exemple : subventions du gouvernement, municipalités défusionnées de l'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures).

Le potentiel fiscal est la capacité, pour une Ville, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industries et commerces) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

Le tableau 10 présente l'historique des résultats de la dette pour les années 2001 à 2009. Comme l'année 2009 se termine au 31 décembre, les montants présentés pour cette année sont une estimation.

Tableau 10
Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012
Dette – Évolution (historique – montants réels)
(en millions de dollars)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006 ⁽¹⁾	2007	2008	2009 ⁽²⁾
Dette brute	1 261,3	1 248,9	1 219,2	1 219,0	1 192,9	1 184,4	1 281,0	1 438,8	1 499,4
Dette nette	951,9	955,2	934,2	925,3	906,2	879,9	1 001,8	1 140,6	1 267,3
Potentiel fiscal	25 439,9	25 989,5	28 160,3	33 357,2	39 458,5	40 662,4	40 662,4	42 948,3	49 682,9

(1) À compter de 2006, les dettes nettes excluent les dettes relatives aux deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures.

(2) Montant budgétisé.

Le tableau 11 indique, quant à lui, les prévisions de dette pour les 10 prochaines années.

Tableau 11
Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012
Dette – Évolution (projections)
(en millions de dollars)

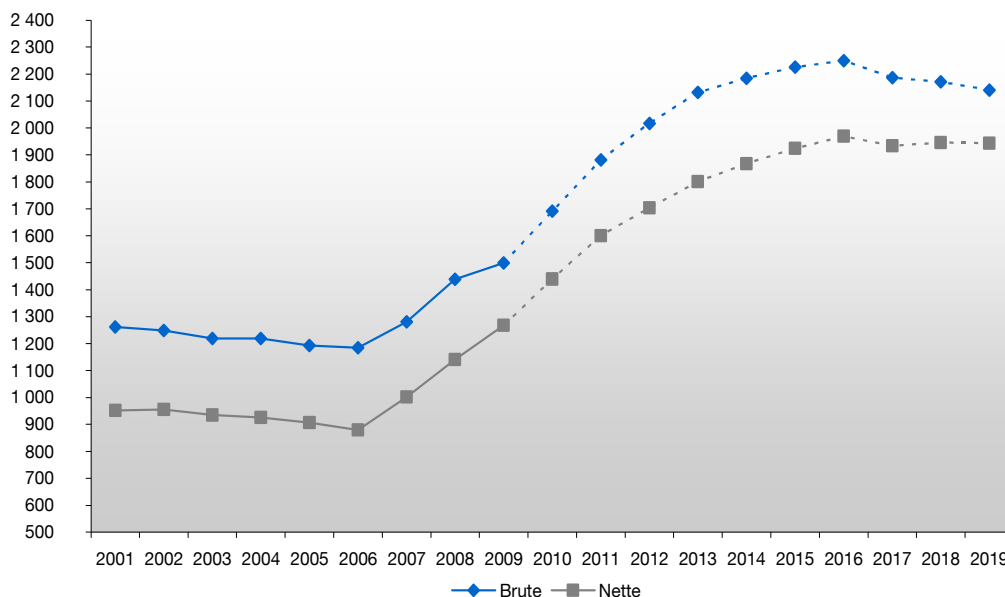
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dette brute	1 691,1	1 882,0	2 017,0	2 131,6	2 184,7	2 226,0	2 249,3	2 186,5	2 171,3	2 141,5
Dette nette	1 439,0	1 600,3	1 703,4	1 800,7	1 867,7	1 924,5	1 969,3	1 933,8	1 946,5	1 944,5
Potentiel fiscal	49 827,3	52 727,2	54 741,9	55 788,6	56 855,8	57 943,8	59 053,1	60 184,0	61 337,1	62 512,8

Le graphique 4 illustre l'évolution de la dette brute et de la dette nette depuis 2001, de même que les prévisions projetées jusqu'en 2019. Dans la majorité des cas, les variations de la dette s'expliquent par l'augmentation ou la diminution des investissements en immobilisations via les différents projets des PTI. Cependant, il faut également considérer quelques changements survenus au fil des ans tels que la fusion de 2002 et les défusions de 2006.

Graphique 4

Évolution de la dette

(en millions de dollars)



Historiquement, les hausses les plus marquées de la dette nette se sont produites en 2007 et 2008 avec 13,9 % d'augmentation chacune. Ceci, conséquemment à l'envergure des PTI adoptés d'une part, mais également à la suite de la variation de la portion de dette remboursable par les tiers. C'est donc dire que plusieurs facteurs viennent influencer l'évolution de la dette.

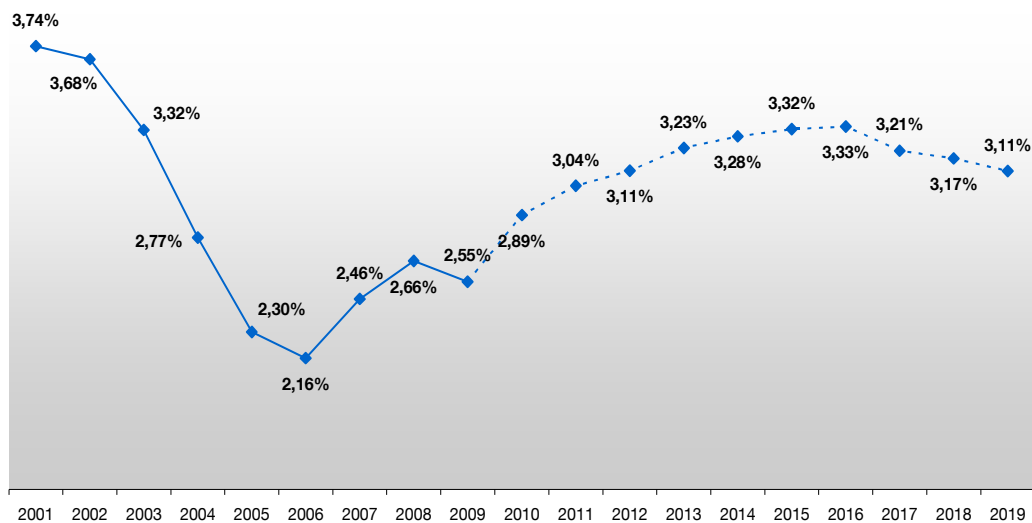
De plus, des dettes importantes s'éteignent en 2009 et 2010, soit certaines dettes des usines d'épuration. Ces dettes sont comprises dans les dettes de la Communauté urbaine de Québec (C.U.Q.). Ceci explique l'importante variation à la baisse des revenus de 2009, soit une diminution de 22,2 %. En effet, les revenus se rapportant à ces dettes s'estompent également. Pour 2010, l'effet est atténué par les importants programmes de subventions mis en place par les gouvernements pour la relance de l'économie. Ceci amène donc ces revenus à augmenter, mais dans une moindre mesure, soit 8,6 %.

En ce qui a trait aux prévisions, la dette nette de 2010 devrait augmenter de 13,5%. Cette variation est principalement attribuable à la variation à la hausse de la dette brute qui augmente de 12,8 %; ceci, conséquemment à l'envergure des PTI adoptés.

Le graphique 5 illustre l'évolution du ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal.

Graphique 5

Évolution du ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal



Une des pratiques adoptée dans le cadre de la Politique de gestion de la dette se veut à l'effet que le ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal ne devrait pas excéder 3,5 %. En effet, il est important que la dette nette n'augmente pas plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.

Entre 2001 et 2006, ce ratio est passé de 3,74 % à 2,16 %, conséquence du bas niveau d'investissement en immobilisations. En effet, le potentiel fiscal s'est toujours accru, tandis que la dette nette diminuait d'année en année. Depuis 2007, et surtout à compter de 2008, la cadence de réalisation des travaux liés aux projets des PTI s'est considérablement accrue et a, par le fait même, fait inverser la tendance à la baisse de la dette nette; d'où l'augmentation du ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal. En 2010, il est prévu que ce ratio atteigne 2,89 %. Les projections pour les dix prochaines années sont aussi à l'effet que ce ratio se maintienne sous la barre des 3,5 %.

Les tableaux 12 et 13 présentent le financement à long terme qui se rapporte aux activités d'investissement. Le financement à long terme comprend autant le financement à la charge des contribuables ou de la Ville que celui à la charge de tiers, soit les différents partenaires financiers de la Ville.

Tableau 12
Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012
Dettes – Évolution des modes de financement prévus ⁽¹⁾
(en millions de dollars)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008 ⁽²⁾	2009
Financement à la charge de la Ville :							
Emprunts par obligations	96,7	133,8	162,6	216,2	321,1	378,5	413,9
Fonds de roulement	12,0	13,2	19,4	18,8	-	-	-
Fonds de parc	-	-	0,3	0,3	0,1	0,1	1,1
Budget fonctionnement (PCI)	2,6	6,1	13,6	10,2	2,5	3,5	3,5
Surplus	18,8	8,2	3,5	0,4	1,5	0,3	-
Sous-total	130,1	161,3	199,4	245,9	325,2	382,4	418,5
Financement externe :							
Subventions	80,3	55,8	68,2	55,4	118,1	58,8	59,5
Total du financement prévu	210,4	217,1	267,6	301,3	443,3	441,2	478,0

(1) Excluant le RTC.

(2) À compter de 2008, les anticipations sont incluses au PTI. Auparavant, les anticipations étaient ajoutées au PTI adopté.

Tableau 13
Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012
Dettes – Modes de financement prévus ⁽¹⁾
(en millions de dollars)

	2010	2011	2012	Total PTI
Financement à la charge de la Ville :				
Emprunts par obligations	329,4	278,0	263,1	870,5
Budget fonctionnement (PCI)	13,5	23,5	33,5	70,5
Sous-total	342,9	301,5	296,6	941,0
Financement externe :				
Subventions	220,3	115,5	108,8	444,6
Total du financement prévu	563,2	417,0	405,4	1 385,6

(1) Excluant le RTC

Les emprunts par obligations sont ceux qui sont assumés par les contribuables de la Ville. Les investissements qui seront financés de cette façon se chiffrent à 329,4 M\$ en 2010 et à 870,5 M\$ pour la période du PTI.

Le financement puisé à même le budget de fonctionnement s'effectue via le poste paiement comptant d'immobilisations. Il représente 13,5 M\$ en 2010 et 70,5 M\$ pour la durée du PTI 2010-2011-2012; ceci, dans le respect de la politique de gestion de la dette.

Les financements externes représentent la participation financière des partenaires de la Ville à des projets d'infrastructures. En 2010, ce financement représente 220,3 M\$, marquant ainsi la plus forte contribution provenant de partenaires externes depuis les débuts de la nouvelle Ville. Ceci découle des programmes mis en place par les

différents paliers de gouvernement pour la relance de l'économie. Pour la durée du PTI 2010-2011-2012, ce financement représente 444,6 M\$.

Le tableau 14 présente l'évolution de la dette brute détaillée par organismes. Comme prévu, la dette des anciennes villes s'éteint graduellement pour disparaître vers 2027. Ceci suppose qu'il n'y ait pas de nouveau financement.

Tableau 14
Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012
Dette brute – Prévisions par organismes
(en millions de dollars)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
PROXIMITÉ											
Beauport	15,3	11,2	8,4	6,3	4,4	2,9	1,6	0,6	0,1	-	-
Cap-Rouge	3,7	2,9	2,3	1,7	1,2	0,8	0,4	-	-	-	-
Charlesbourg	18,1	11,6	8,1	5,4	3,4	2,0	0,7	0,3	-	-	-
Lac St-Charles	1,2	0,7	0,3	0,1	-	-	-	-	-	-	-
Loretteville	8,0	6,7	5,6	4,6	3,6	2,8	2,2	1,7	1,4	1,1	0,8
Québec	166,9	134,8	106,0	82,2	63,4	48,9	38,2	29,3	24,2	22,7	21,6
Haute-St-Charles	1,1	1,0	0,8	0,8	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,1	-
St-Émile	2,3	1,7	1,2	0,8	0,5	0,3	0,2	0,1	-	-	-
Ste-Foy	50,9	40,6	31,2	23,0	15,2	8,7	4,7	2,8	1,2	0,8	0,6
Sillery	3,2	2,7	2,2	1,6	1,0	0,6	0,3	0,1	-	-	-
Val-Bélair	12,4	10,8	9,1	7,4	5,8	4,3	2,9	1,9	1,3	0,7	0,5
Vanier	4,3	3,4	2,6	2,0	1,3	0,8	0,4	-	-	-	-
Proximité	<u>607,4</u>	<u>773,8</u>	<u>940,9</u>	<u>1 049,6</u>	<u>1 141,1</u>	<u>1 191,7</u>	<u>1 234,1</u>	<u>1 262,4</u>	<u>1 261,8</u>	<u>1 259,3</u>	<u>1 246,0</u>
Sous-total dette brute	894,8	1 001,9	1 118,7	1 185,5	1 241,5	1 264,3	1 286,1	1 299,5	1 290,2	1 284,7	1 269,5
AGGLOMÉRATION											
C.U.Q.	106,3	77,0	37,6	30,5	25,4	21,3	17,2	14,2	11,2	8,8	6,9
Agglomération	<u>498,3</u>	<u>612,2</u>	<u>725,7</u>	<u>801,0</u>	<u>864,7</u>	<u>899,1</u>	<u>922,7</u>	<u>935,6</u>	<u>885,1</u>	<u>877,8</u>	<u>865,1</u>
Sous-total dette brute	604,6	689,2	763,3	831,5	890,1	920,4	939,9	949,8	896,3	886,6	872,0
Total dette brute	<u>1 499,4</u>	<u>1 691,1</u>	<u>1 882,0</u>	<u>2 017,0</u>	<u>2 131,6</u>	<u>2 184,7</u>	<u>2 226,0</u>	<u>2 249,3</u>	<u>2 186,5</u>	<u>2 171,3</u>	<u>2 141,5</u>

3.3. Paiement comptant d'immobilisations (PCI)

Le paiement comptant d'immobilisations est un mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget annuel de fonctionnement. Il est utilisé pour l'acquisition de petites immobilisations dont la période maximale de financement est égale ou inférieure à cinq (5) ans. Il peut s'agir d'arbres, d'aménagement et de mobilier urbain, d'outillage et d'équipement, d'œuvres d'art, de renouvellement des véhicules de patrouille, de programmes de resurfacement, d'honoraires professionnels d'étude, d'ordinateurs, de logiciels, etc.

Avec la mise en place du cadre financier de la Ville et l'adoption des nouvelles politiques financières, notamment la politique de gestion de la dette, viennent certaines stratégies dans la sélection des investissements à financer par emprunt, dont celle de porter progressivement à 100,0 M\$ le poste « paiement comptant d'immobilisations », soit une majoration annuelle moyenne de 10,0 M\$ à compter de 2010.

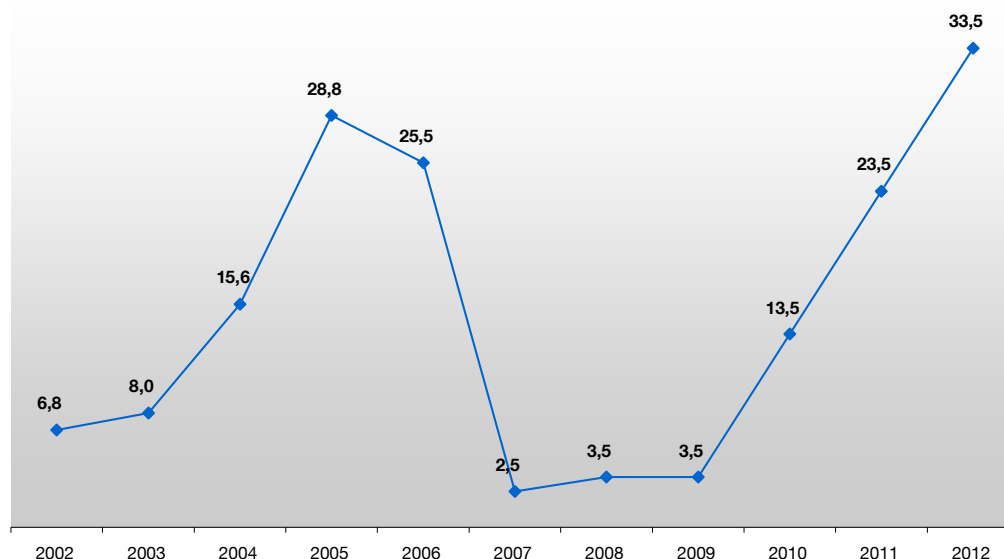
Cette stratégie est mise en place afin de permettre à la Ville d'accélérer la réalisation de ses projets. En effet, en évitant toutes les procédures de règlement d'emprunt, on accélère de façon substantielle la réalisation de projets. De même, ce mode de financement offre plus de flexibilité.

Aussi, la majoration du poste « paiement comptant d'immobilisations » à la hauteur de 100,0 M\$ signifierait, à terme, des économies annuelles de plus de 15,0 M\$ (emprunt avec amortissement de 5 ans à 5 %). On peut ajouter à ce montant les économies non quantifiables, mais réelles en frais administratifs et de gestion.

Enfin, cette pratique va permettre de limiter les niveaux d'endettement et, en conséquence de réduire le solde de la dette annuelle qui en découle ou d'allouer ces marges de manœuvre à des projets structurants.

Le graphique 6 illustre l'évolution du poste « paiement comptant d'immobilisations » depuis 2002.

Graphique 6
Évolution du paiement comptant d'immobilisations
(en millions de dollars)



4. Annexes

4.1. Lexique

Agglomération

L'agglomération de Québec est le regroupement de la ville de Québec et des deux villes défusionnées en 2006, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. En ce sens, elle est la successeure de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec*. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Amortissement

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'une dépense réelle.

(Finance) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

Anticipation

Montants des projets prévus au plan triennal d'immobilisations pour les années futures et qui font l'objet de règlements d'emprunt dont les sources de fonds ont été puisées par anticipation dans l'année en cours ou future.

Arrondissement

Instance de représentation, de décision et de consultation plus proche des citoyens. Institué pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

Capital

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Dette

Sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Pour la Ville de Québec, la dette n'inclut pas celle du RTC.

Dette brute

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Québec.

Dette nette

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Québec, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et autres organismes (exemple : subventions du gouvernement et municipalités défusionnées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures).

Dettes et surplus des anciennes villes

En conformité avec la loi, chacune des villes, qui ont été regroupées en 2002 pour former la ville de Québec, a conservé ses dettes et ses surplus. Les dettes qui ont été contractées avant la fusion demeurent à la charge exclusive des contribuables de ces anciens territoires et leur sont imposées annuellement sur leur facture de taxes. Ces anciennes dettes vont diminuer petit à petit, au fil des ans, et finir par disparaître.

Durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA)

L'amortissement des gains ou pertes, lié aux régimes de retraite, s'effectue en fonction de la DMERCA. Il s'agit d'un calcul actuariel. Pour la Ville de Québec, ce calcul est établi à 14 ans.

Émission

Ensemble de titres¹ d'une catégorie donnée émis par la Ville de Québec. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

Entretien et réfection des infrastructures

Action de maintenir en bon état de fonctionnement du matériel, des installations, des locaux, etc. On entend par entretien courant l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur du matériel ou des installations afin que ceux-ci puissent les utiliser jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et des techniques mises en œuvre pour éviter une avarie ou une panne.

Financement (mode de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (emprunt, subvention, payée comptant, etc.).

Financement (durée du)

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

Immobilisations

Actifs corporels et incorporels identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

Immobilisations (amélioration)

Dépense faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou de réduire les frais d'exploitation, mais excluant les dépenses courantes d'entretien et de réparation.

Immobilisations corporelles

Biens qui ont une existence physique.

Immobilisations (dépenses en)

Coûts d'acquisition ou d'amélioration de biens corporels ou incorporels.

¹ Instrument négociable représentant une part du capital social de l'émetteur (action ou part), une part d'un emprunt à long terme émis par une société ou une collectivité publique (obligation), un droit de souscrire une valeur de l'émetteur (bon ou droit de souscription), ou encore une option ou un contrat à terme négociable.

Immobilisations incorporelles

Biens qui n'ont pas d'existence physique. Les droits d'auteur, les brevets et les logiciels sont des exemples d'immobilisations incorporelles.

Infrastructures

Installations publiques telles que : routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, infrastructures technologiques, etc.

Investissements

Dépense effectuée par la Ville de Québec en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

Paiement comptant d'immobilisations (PCI)

Véhicule utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget annuel de fonctionnement. Il est utilisé pour l'acquisition de petites immobilisations dont la période maximale de financement est égale ou inférieure à cinq (5) ans. Il peut s'agir d'arbres, d'aménagement et de mobilier urbain, d'outillage et d'équipement, d'œuvres d'art, de renouvellement des véhicules de patrouille, de programmes de resurfacement, d'honoraires professionnels d'étude, d'ordinateurs, de logiciels, etc.

Potentiel fiscal

Capacité, pour la Ville de Québec, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriel et commercial) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Il regroupe les projets d'investissements que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements dont, entre autres, des emprunts à long terme. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

Projet non capitalisable

Actif qui n'appartient pas à la Ville de Québec ou qui ne répond pas à la définition d'une immobilisation, mais qui est tout de même acquis via l'emprunt à long terme. Dans la plupart des cas, il s'agit de différents programmes de subventions (exemples : rénovation des façades commerciales, stabilisation des falaises, aménagement des ruelles, aide à la stabilisation des rives) ou d'ententes de contributions à différents projets.

Projet non réglementé

Projet qui n'a pas été approuvé par un règlement d'emprunt du conseil municipal ou du conseil d'agglomération.

Refinancement

Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil municipal fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

Règlement d'emprunt

Emprunt qui sert généralement à financer certaines dépenses d'investissement dont le montant est trop important pour être assumé au cours d'un seul exercice financier.

Richesse foncière uniformisée

Montant total de l'évaluation foncière des immeubles imposables auquel on ajoute certains immeubles non imposables, dans une proportion prévue à la loi ou à la réglementation, le tout multiplié par un facteur comparatif établi pour l'exercice financier visé. Ce facteur comparatif sert à ramener le rôle à 100 % de la valeur réelle.

Service de la dette

Ensemble des sommes que la Ville de Québec est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

Vie utile (durée de)

Période estimative au cours de laquelle un bien est censé servir à la Ville de Québec.

Période pendant laquelle on estime qu'il demeurera rentable pour la Ville de Québec d'utiliser une immobilisation donnée, moyennant des réparations normales et un entretien normal.

